

**INDUFARM**Ensemble pour une *meilleure* agricultureFICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
No. 1907/2006

conformément au Règlement (CE)

EAU DEMINERALISEE

Version 2 .0

Date d'impression 07.12.2023

Date de révision 26.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : EAU DEMINERALISEE
Nom de la substance : eau
No.-CAS : 7732-18-5
No.-CE : 231-791-2
Statut REACH : La substance est exemptée de l'obligation d'enregistrement selon l'Article 2(7)(a) (Annexe IV, voir numéro CAS) de la réglementation (CE) N°1907/2006

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Indufarm N.V.
Leon Bekaertstraat 5
Belgium 8770 Ingelmunster

Téléphone : +32 (0)51 62 42 45

Adresse e-mail : contact@indufarm.com

Personne responsable/émettrice : Master Data Administration

Société : Brenntag Nederland B.V.
Donker Duyvisweg 44
NL 3316 BM Dordrecht

Téléphone : +31 (0)78 65 44 944
Téléfax : +31 (0)78 65 44 919
Adresse e-mail : info@brenntag.nl
Personne responsable/émettrice : Master Data Administration

1.4. Numéro d'appel d'urgence

**EAU DEMINERALISEE**

Numéro d'appel d'urgence : Belgique: Centre Anti-Poison - Bruxelles TEL:
+32(0)70/245.245

Pays-Bas: Centre National d'Information toxicologique -
Bilthoven
TEL: +31(0) 88 755 8000 (Destiné uniquement à informer les
travailleurs sociaux professionnels en cas d'intoxication aiguë)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico- : Se référer à la section 9/10 pour les informations
chimiques physicochimiques.

Effets potentiels sur : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à
l'environnement l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément au Règlement (CE) No 1272/2008.

2.3. Autres dangers

**EAU DEMINERALISEE**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Remarques : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

Composant non dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification	Concentration [%]
eau	No.-CAS : 7732-18-5 No.-CE 231-791-2	100

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Pas de précautions spéciales requises.
- En cas d'inhalation : Pas de précautions spéciales requises.
- En cas de contact avec la peau : Pas de précautions spéciales requises.
- En cas de contact avec les yeux : Pas de précautions spéciales requises.
- En cas d'ingestion : Après avoir avalé de grandes quantités, inciter à vomir

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

**EAU DEMINERALISEE**

Effets : L'ingestion de grande quantité de ce produit est dangereux du fait qu'il peut engendrer des dommages cellulaires par effet osmotique. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Aucun(e) à notre connaissance.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Adapter l'équipement de protection à la taille de l'incendie.

Conseils supplémentaires : Pas de précautions spéciales requises.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Pas de précautions spéciales requises.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Information supplémentaire : Pas de conditions à remarquer spécialement.



EAU DEMINERALISEE

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	: Pas de précautions spéciales requises.
Mesures d'hygiène	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver dans le conteneur d'origine.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Ce produit n'est pas inflammable.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver le récipient bien fermé.
Précautions pour le stockage en commun	: Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Pas d'information disponible.
--------------------------------	---------------------------------

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire)	: Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle. Ne contient pas de substances avec des valeurs limites
------------------------------	--



EAU DEMINERALISEE

d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : non requis

Protection des mains

Conseils : Des gants de protection doivent être portés lors d'activité impliquant un contact permanent des mains avec de l'eau (travail en milieu humide).

Gants de protection conformes à EN 374.

Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements de travail protecteurs

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide

État physique : liquide

Couleur : incolore, clair

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Non applicable

Point/intervalle de fusion : 0,0 °C

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C

**EAU DEMINERALISEE**

Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	: Donnée non disponible
pH	: 7,00 (20 °C)
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Non applicable
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Taux de dissolution	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Stabilité de la dispersion	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 6,1 hPa (0 °C) 12 hPa (10 °C) 23 hPa (20 °C) 123 hPa (50 °C)
Densité relative	: Donnée non disponible

**EAU DEMINERALISEE**

Densité : 1,000 g/cm³ (3,98 °C)

0,9971 g/cm³ (25 °C)

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Le produit n'est pas explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

Inflammabilité (liquides) : Non applicable

Poids moléculaire : 18,02 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux, Substances et mélanges réagissant violemment avec l'eau

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**EAU DEMINERALISEE**

Composant:	eau	No.-CAS	7732-18-5
------------	-----	---------	-----------

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50	:	> 89800 mg/kg (Rat)
------	---	---------------------

Inhalation

Donnée non disponible

Dermale

Donnée non disponible

Autres voies d'exposition

DL50	:	25000 mg/kg (intraveineuse;Souris)
DL50	:	190000 mg/kg (intrapéritonéal;Souris)

Irritation**Peau**

Résultat	:	Pas d'irritation de la peau
----------	---	-----------------------------

Yeux

Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
----------	---	---------------------------

Sensibilisation

Résultat	:	non sensibilisant(e)
----------	---	----------------------

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité	:	Aucun effet carcinogène démontré.
Mutagénicité	:	Il n'est pas attendu que le produit soit mutagène.
Tératogénicité	:	Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.
Toxicité pour la reproduction	:	Pas toxique pour la reproduction

Toxicité pour un organe cible spécifique

**EAU DEMINERALISEE****Exposition unique**

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques**Danger par aspiration**

Non applicable,

11.2. Informations sur les autres dangers**Données pour le produit****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Composant:	eau	No.-CAS	7732-18-5
------------	-----	---------	-----------

Toxicité aiguë**Poisson**

: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: Donnée non disponible

algue

**EAU DEMINERALISEE**

: Donnée non disponible

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

Résultat : Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.
Etude scientifiquement non justifiée.

Toxicité chronique**12.2. Persistance et dégradabilité**

Composant:	eau	No.-CAS	7732-18-5
------------	-----	---------	-----------

Persistance et dégradabilité**Persistance**

Résultat : Donnée non disponible

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	eau	No.-CAS	7732-18-5
------------	-----	---------	-----------

Bioaccumulation

Résultat : Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	eau	No.-CAS	7732-18-5
------------	-----	---------	-----------

Mobilité

Résultat : Le produit sera dispersé entre les divers compartiments de l'environnement (sol/ eau/ air).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Données pour le produit****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**EAU DEMINERALISEE**

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**Données pour le produit**

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes**Données pour le produit****Information écologique supplémentaire**

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Peuvent être évacuées comme eaux résiduelles, si les réglementations locales le permettent.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l'ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

**EAU DEMINERALISEE****14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Composant:	eau	No.-CAS	7732-18-5
------------	-----	---------	-----------

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

**EAU DEMINERALISEE**

État actuel de notification

eau:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
EINECS	OUI	231-791-2
DSL	OUI	
KECI (KR)	OUI	KE-35400
PHARM (JP)	OUI	
ENCS (JP)	OUI	JP
NZIOC	OUI	
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ONT INV	OUI	
TCSI	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	
VN INV	OUI	
TH INV	OUI	55-1-06024
TH INV	OUI	2853.00
AU AIICL	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes

**EAU DEMINERALISEE**

INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques

Information supplémentaire

- Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
- Méthodes usitées pour la classification : La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de

**EAU DEMINERALISEE**

Informations de formation	:	la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test. Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

**INDUFARM**Ensemble pour une *meilleure* agriculture**INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION**

nom	Indufarm N.V.	
adresse	Leon Bekaertstraat 5 8770 Ingelmunster	
pays	Belgium	
numéro de téléphone	+32 (0)51 62 42 45	
site internet	www.indufarm.com	
courriel	contact@indufarm.com	
activités	Distribution et exportation de produits chimiques et matières premières	
numéro TVA	BE0662512077	
numéro d'urgence(24/365)	+32 (0)56 77 69 44	
systèmes de management: certifications	ISO 9001, ISO 14001, ISO 22000, FSSC 22000, GMP+ Feed, ESAD	